

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 23/24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SWISSCODES: 1^{er} rapport intermédiaire

Le projet SWISSCODES a démarré en décembre 1998, après que 80% du financement nécessaire eut été garanti. Depuis lors, le comité-pilote a été constitué, la direction de projet nommée et des mandats spécialisés ont été attribués.

Organisation

Réunis sous la conduite de la SIA et mis à part elle, les principaux partenaires du projet sont la Confédération (CSFC), la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et l'Association suisse de l'industrie du ciment (Cemsuisse). La participation au financement du projet SWISSCODES a été réglée par des conventions passées entre la SIA et ces partenaires.

Le comité-pilote est constitué de Messieurs Fritz Kühni (président), Manfred Hirt, Fritz Hunkeler, Andreas Lamparter, Jean Pralong et Felix Schmid. Il a élaboré un règlement fixant les bases des travaux et procédé à la nomination des membres de la direction de projet (Peter Marti, Ulrich Vollenweider, Peter Kunz et Viktor Sigris), ainsi qu'à la désignation d'une instance de contrôle externe.

La direction de projet a confié à un certain nombre de spécialistes des mandats d'étude régis par des cahiers des charges détaillés. Ces mandats font l'objet de contrats passés entre la SIA et les spécialistes concernés.

La responsabilité du secrétariat et de la comptabilité du projet SWISSCODES est assurée par le secrétariat général de la SIA (Markus Gehri), tandis qu'une cellule spéciale placée sous la direction de Peter Matt s'occupe de trouver le financement manquant.

Etat actuel des travaux

Les travaux d'élaboration des Swisscodes 0 (bases de calcul), 1 (actions sur les structures), 2 (structures en béton), 3 (structures en acier), 5 (structures en bois) et

7 (géotechnique) ont débuté en janvier 1999, ceux des Swisscodes 4 (structures mixtes) et 6 (ouvrages en maçonnerie) en juillet 1999.

Les dispositions de l'Eurocode 8 (résistance aux séismes) seront intégrées aux Swisscodes 0 à 7. L'élaboration d'un Swisscode basé sur l'Eurocode 9 (structures en aluminium) a été provisoirement reportée à plus tard.

L'élaboration d'un Swisscode 10 couvrant le domaine de la conservation des ouvrages a été envisagée par la Commission des normes de structures (CNS) pour la période qui suivra la publication des Swisscodes 0 à 7.

Le Swisscode 0 constituant une base pour tous les autres, son élaboration a débuté de façon prioritaire. Les travaux ont été menés par la direction de projet elle-même, renforcée par Paul Lüchinger, qui, en tant que secrétaire technique de la sous-commission européenne correspondante, a contribué de façon décisive à ce que les travaux européens et suisses s'influencent mutuellement. Un premier projet pouvant être considéré comme complet (à l'exception de quelques définitions et annexes) a été présenté en juillet 1999. Il fait actuellement l'objet d'une consultation auprès des spécialistes mandatés du projet SWISSCODES.

L'élaboration du Swisscode 1 (actions sur les structures) est terminée à environ 50 %. Une certaine incertitude subsiste au sujet de l'évolution dans le domaine des charges ferroviaires au niveau européen. De même, le traitement des séismes et des problèmes de géotechnique s'avèrent également délicats. Depuis octobre 1999, la commission SIA 160 collabore aux travaux comme groupe-miroir. Un projet complet du Swisscode 1 doit être disponible d'ici fin 1999.

L'élaboration du Swisscode 2 (structures en béton) a pris un retard de quelques mois. Cette situa-

tion est partiellement due au fait que le projet de la version « norme » de l'Eurocode 2 présenté au milieu de l'année diffère sur des questions de principe de la version "prénorme". Un renforcement de l'équipe de spécialistes devrait permettre de rattraper ce retard, de manière à ce qu'un projet complet du Swisscode 2 soit disponible à fin 1999.

Un premier projet presque complet du Swisscode 3 (structures en acier) a été remis à fin juin 1999 pour prise de position à la commission SIA 161. Après remaniement, un projet complet doit être prêt à être mis en consultation à fin 1999.

Le démarrage des travaux pour le Swisscode 4 (structures mixtes) a été rendu difficile du fait des retards du Swisscode 2. Le but fixé reste de disposer d'un projet mûr pour la consultation à fin juin 2000.

Les travaux d'élaboration du Swisscode 5 (structures en bois) progressent bien, en collaboration avec la commission SIA 164. Des divergences avec l'Eurocode 5 apparaissent principalement dans le domaine de la classification des bois et dans celui des liaisons. La classification des bois de l'Eurocode 5 est très finement graduée. D'autre part, sur la base de recherches récentes, les valeurs de dimensionnement devraient être fixées à des niveaux partiellement inférieurs à ceux de l'Eurocode 5; un fait qui devrait être impérativement pris en considération lors du remaniement de l'Eurocode 5. Malgré un certain retard dans les chapitres « éléments d'ouvrages » et « détails de construction », un projet complet du Swisscode 5 peut être attendu pour fin 1999.

L'élaboration du Swisscode 6 (ouvrages en maçonnerie) vient seulement de débuter. Des calculs comparatifs font apparaître d'importantes divergences, en particulier en ce qui concerne l'aptitude au service, entre la norme SIA 177 et

l'Eurocode 6. Parmi les praticiens, le désir d'une simplification des dispositions de la norme SIA 177 est largement répandu. On travaille actuellement à un concept du Swisscode 6 qui tienne compte des expériences faites avec l'Eurocode 6 et la norme SIA 177. Un projet prêt à la mise en consultation doit être disponible à fin juin 2000.

L'élaboration du Swisscode 7 (géotechnique) est terminée à environ 60 %. La commission SIA «Geodesign» a débattu durant plusieurs

séances des principes à adopter. Les chapitres «ouvrages géotechniques» et «vérification et surveillance» sont encore en cours d'élaboration et doivent également faire l'objet de discussions au sein de la commission «Geodesign». Un projet complet de Swisscode 7 devrait être disponible à fin 1999.

En résumé

Le démarrage du projet SWISS-CODES est un succès. Malgré quelques difficultés, des projets

des différents Swisscodes devraient être prêts à être mis en consultation à fin 1999 ou à fin juin 2000.

*Peter Marti, Prof. Dr. sc. techn.
Institut de statique et
construction, ETH-Hönggerberg
8093 Zurich*

Bibliographie

¹ KUNZ, P., et SIGRIST, V.: «Swisscodes», *Ingénieurs et architectes suisses*, 19 mai 1999, pp. 187-191

Norme SIA 195: Fonçage de tubes

La norme SIA 195 a fait l'objet d'une révision complète. Remplaçant celle de 1984, la nouvelle édition s'applique à tous les types de tubes et à l'ensemble des procédés appliqués à la réalisation d'ouvrages souterrains sans tranchées. Elle décrit l'état actuel des méthodes et s'étend également aux procédés d'avancement sans guidage.

Un tableau présente les méthodes usuelles d'avancement en distinguant entre procédés avec et sans guidage. Une seconde distinction est opérée entre les avancements sans excavation «Bodenverdrängungsverfahren» et les avancements avec excavation «Bodenentnahmeverfahren». En vertu de cette répartition, le traditionnel

«pousse-tube», qui fait appel à des tubes en béton de grand diamètre, se classe donc dans la catégorie des méthodes d'avancement avec guidage et excavation. La nouvelle norme s'applique également aux forages de petit diamètre et tient compte de la normalisation européenne.

Une attention particulière a été apportée aux conditions géotechniques. Cela se traduit notamment par la mention obligatoire, dans le plan de sécurité, des situations de risque et des mesures adéquates à prendre. On relèvera notamment que les méthodes sans excavation sont susceptibles d'entraîner des tassements, tandis que les méthodes sans excavation peuvent produire des soulèvements. Les

auteurs de projets doivent donc analyser soigneusement ces aspects et il leur appartient de préciser les valeurs des tassements ou soulèvements admissibles.

Enfin, le plan d'avancement expose les mesures à prendre lors de l'avancement. L'entrepreneur doit donc procéder à une analyse de l'avancement et être à même d'évaluer dans le détail les risques de dégâts ou de difficultés ainsi que leurs conséquences.

Dans la mesure où cette édition intègre des modifications notables et prend en compte de nouvelles données, la SIA prévoit d'organiser, le 21 mars 2000, une journée d'étude consacrée à la présentation de la nouvelle norme SIA 195.

Qualification des entreprises de construction métallique: liste désormais sur Internet

Jusqu'ici régulièrement publiée dans la présente rubrique (voir IAS N° 12/99, pp. 228-229), la liste des certificats d'exploitation (S1 ou S2) décernés aux entreprises de construction métallique selon la

norme SIA 161/1 figure désormais dans «InfoBase», le site internet de la SIA.

Afin de réserver à d'autres informations l'espace rédactionnel qui lui est dévolu dans la revue, la

SIA renonce donc à diffuser cette liste par deux canaux et renvoie, pour la dernière mise à jour au 31 octobre 1999, à l'adresse <www.sia.ch>.

Collection des normes: liste des prix SIA sur Internet

La page d'accueil du site Internet SIA donne désormais accès à toutes les listes de prix des publications éditées par la SIA, soit le programme de vente de la collec-

tion des normes en français, allemand et italien, ainsi que des normes EN en français et en allemand. Ces listes peuvent donc être téléchargées à partir du site

<www.sia.ch>: il s'agit de fichiers de données .pdf pour la lecture desquels il est nécessaire de disposer du logiciel *Acrobat Reader*.

Assemblée des délégués

La nouvelle SIA est sous toit

La deuxième assemblée des délégués 1999 s'est à nouveau tenue à l'Hôtel de Ville de Berne, un lieu qui outre sa situation centrale a l'avantage d'offrir un dispositif de vote électronique. A l'issue de trois ans de travaux – d'abord conduits par le groupe de réflexion sur l'avenir, puis le groupe de travail pour la nouvelle orientation de la SIA (GTN) et enfin la commission de nomination – et après le dépouillement et l'évaluation de nombreuses prises de position émanant des membres, des sections, des groupes spécialisés et des commissions, les bases organisationnelles, personnelles et financières de la nouvelle SIA sont aujourd'hui posées. Il s'agit maintenant de développer et d'animer la structure ainsi créée, une tâche à laquelle tous les membres sont concrètement invités à participer. Le comité central souhaite en outre remercier très chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'effort entrepris jusqu'ici et poursuivent leur engagement.

Règlements adoptés

- Le règlement relatif aux membres,
- le règlement sur les activités,
- la réglementation sur les normes et règlements,
- et le règlement de base des sociétés spécialisées

ont été adoptés moyennant quelques légères modifications et ils entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

Quant au nouveau code d'honneur (dont l'entrée en vigueur est prévue pour l'été 2000), il est provisoirement remplacé par un règlement transitoire des conseils d'honneur de première instance, qui maintient cette fonction auprès des conseils des sections. Ceux-ci seront alors remplacés par des conseils d'honneur rattachés aux groupes professionnels.

Sociétés spécialisées SIA

Les nouveaux statuts permettent à des associations actives dans les domaines de la construction, de la technique et de l'environnement de solliciter auprès de l'assemblée des délégués leur admission à la SIA et leur rattachement à un ou deux groupes professionnels. Des groupes spécialisés et associations existants ont donc présenté cette demande et ont été rattachés aux divers groupes professionnels selon la répartition donnée dans le tableau ci-après. Les conditions sont ainsi réunies pour la constitution des quatre conseils des groupes professionnels Architecture, Génie civil, Technique/Industrie et Sol/Air/Eau.

Organes élus

La nouvelle SIA sera aussi incarnée par de nouvelles têtes. Les personnes suivantes ont été élues pour deux ans au sein des différents organes.

La Direction (ex Comité central) se compose de six anciens et six nouveaux élus:

- Kurt Aellen, architecte, Berne, président de la SIA (ancien)
- Giuliano Anastasi, ingénieur civil, Locarno, groupe professionnel Génie civil (ancien)
- Olivier Galletti, architecte, Colloby, groupe professionnel Architecture (nouveau)
- Alfred Hagmann, ingénieur civil, Zurich, groupe professionnel Génie civil (nouveau)
- Martin Hartenbach, ingénieur civil, Berne, vérificateur des comptes, groupe professionnel Génie civil (ancien)
- Monica Jauch-Stolz, architecte, Lucerne, groupe professionnel Architecture (nouvelle)
- Blaise Junod, architecte, Lausanne, groupe professionnel Architecture (ancien)
- Hansjürg Leibundgut, ingénieur mécanicien, Zurich,

groupe professionnel Technique/Industrie (nouveau)

- Pierre Moia, ingénieur civil, Genève, groupe professionnel Génie civil (nouveau)
- Timothy O. Nissen, architecte, Bâle, président de la commission des normes et règlements (ancien)
- Charlotte Rey, architecte, Oberdorf (BL), présidente de la commission de la formation (ancienne)
- Marc Wenger, géologue (minéralogie), Wabern, groupe professionnel Sol/Air/Eau (nouveau).

Les nouveaux membres élus à la direction sont présentés plus loin dans cette rubrique. Pour l'heure, il manque encore un représentant ou une représentante des domaines Construction de machines/Informatique pour renforcer le groupe professionnel Technique/Industrie.

Le Conseil d'honneur suisse, qui sera présidé par le professeur Jean-Claude Badoux, ancien président de la SIA, comprend quatre membres: Nicolas Kosztics, ing. civil, Neuchâtel (jusqu'ici membre suppléant), Martin D. Simmen, arch., Lucerne (ancien), Otto Künzle, prof., ing. civil, Zurich et Robert Tresch, ing. mécanicien, Düringen. Le conseil compte en outre six membres suppléants.

Nouvel organe remplaçant les vérificateurs des comptes mandatés jusqu'ici, la Commission de vérification des comptes (CVC) se compose aussi de quatre membres: Robert Boissonnard, ing. civil, Petit-Lancy, Karsten Kunert, ing. mécanicien, Zurich, Walter Müggli, ing. du génie rural, ing. économiste UTS, Berne et Peter Vonesch, ing. électricien et diplômé de la Haute école de St-Gall, Niederwil.

Autre nouvel organe, la Commission centrale des normes et règlements (CNR) est élue par l'assemblée des délégués, car l'approbation des normes techniques lui

incombe désormais. A l'avenir, l'assemblée des délégués fixera donc la politique générale de normalisation et n'entérinera plus que les règlements.

Budget 2000 approuvé

Avec un poste de dépenses se montant à 9 475 050 francs pour des recettes s'élevant à 9 471 300 francs, c'est un budget équilibré qui a été présenté et approuvé. Il a été établi en prenant en compte les besoins des quatre catégories de membres - soit les membres individuels, les membres associés (diplômés ou en formation), les

membres bureaux et les membres partenaires -, ainsi que ceux des quatre groupes professionnels déjà mentionnés. Des ressources doivent en effet être consacrées au développement et à l'animation de ces groupes, de même qu'il s'agit d'élaborer des services et des produits destinés aux différentes catégories de membres. L'audience économique et politique de la SIA, tout comme la recherche de nouveaux membres doivent en outre être renforcées. Toutes ces tâches seront remplies par des membres SIA pour la défense et le soutien de leurs col-

lègues. Enfin, l'assemblée des délégués a encore fixé le montant des cotisations annuelles applicables aux différentes catégories de membres. La cotisation s'élèvera à 250 francs pour les membres individuels, tandis qu'elle sera légèrement diminuée pour les membres bureaux. Pour les membres associés, les montants ont été fixés à 150 francs (diplômés) et 50 francs (étudiants). Enfin, les membres partenaires s'acquitteront d'une cotisation de 1000 francs.

Eric Mosimann,
secrétaire général

Tableau des groupes professionnels

	Fachgruppe Groupe spécialisée	Anzahl Mitglieder Ende Oktober 1999 Nombre de membres fin octobre 1999 *	Architektur Architecture	Ingenieurbau Génie civil	Technik/Industrie Technique/Industrie	Boden/Wasser/Luft Sol/Eau/Air
FAA GTE	Arbeiten im Ausland Travaux à l'étranger	95	Kein Antrag Pas de requête			
FBH GPC	Brückenbau und Hochbau Ponts et charpentes	993		x		x
FEB GCO	Erhaltung von Bauwerken Conservation des ouvrages	279	x	x		
FGA GSA	Architektur Architecture	707	x			
FGU GTS	Untertagbau Travaux souterrains	521		x		x
FGW GSF	Wald Forêt	253				x
FHE GIE	Haustechnik und Energie im Bauwesen Installations et énergie dans le bâtiment	235			x	
FIB GSI	Integrierte Planen und Bauen Etudes et réalisation intégrées	160		x		
FKV GRG	Kultur- und Vermessungsingenieure Génie rural et ingénieurs-géomètres	339		x		x
FMB GSG	Management im Bauwesen Gestion dans la construction	178	Kein Antrag Pas de requête			
FRU GAE	Raumplanung und Umwelt Aménagement du territoire et de l'environnement	259				x
FVC GGC	Verfahrens- und Chemie-Ingenieurtechnik Génie chimique	412			x	
GII GII	Ingenieure der Industrie Ingénieurs de l'industrie	909			x	
SGEB GSPB	Erdbebeningenieurere und Baudynamik Génie parasismique et dynamique du bâtiment	169		x		

* total Einzel- und Kollektivmitglieder / total membres individuels et collectifs

Direction de la nouvelle SIA

Election de six nouveaux membres

A l'issue de l'assemblée des délégués réunie le 6 novembre dernier à Berne, six membres ont été nouvellement élus à la direction de la Société. Nous les présentons ici.

Monika Jauch-Stolz, architecte, Lucerne

Née en 1954 à Zurich, Monika Jauch-Stolz a grandi à Madras dans le sud de l'Inde et obtenu son diplôme d'architecte à l'EPFZ en janvier 1980. Membre de plusieurs organismes spécialisés, dont la commission des concours SIA, membre fondatrice et présidente des BOL «Beratungen für das Orts- und Landschaftsbild», membre de la commission des monuments historiques du canton de Lucerne et experte d'examens à la Haute école spécialisée pour l'architecture à Horw, elle a également fait partie du jury de quelque cinquante concours d'architecture. Depuis 1980, Monika Jauch-Stolz exploite avec Martin Jauch son propre bureau d'architecte à Lucerne. Issues pour la plupart de projets de concours primés, leurs réalisations comprennent notamment l'aile ouest de la gare de Lucerne, les extensions de l'hôtel de ville et de l'hôtel de police lucernois, la maison de commune de Wil, ainsi que la maison de retraite et de soins gériatriques de Hochdorf, qui a été distinguée par un Prix du canton de Lucerne.

Olivier Galletti, architecte, Colloby (VS)

Né en 1963, Olivier Galletti a grandi à Sion et obtenu son diplôme d'architecte à l'EPFL au printemps 1989. S'associant avec Claude Anne Marie Matter, il a ensuite ouvert le bureau Galletti & Matter à Lausanne. Parmi leurs réalisations marquantes figurent notamment deux objets couronnés par des premiers prix de concours: des habitations à Lau-

sanne et le centre d'exposition et de conférence, avec patinoire, de l'Espace Gruyère à Bulle. La première de ces réalisations a été distinguée comme finaliste du Prix A. Palladio 1993, par le Prix béton 1993, ainsi que par la Distinction vaudoise d'architecture 1992. Quant à la seconde, elle figure parmi les meilleurs objets d'architecture retenus en 1998 pour le prix décerné par l'émission 10 vor 10 et la revue *Hochparterre*. Olivier Galletti a en outre publié de nombreux ouvrages et réalisé plusieurs expositions.

Alfred Hagmann, ingénieur civil, Zurich

Né en 1939 à Walterswil dans le canton de Soleure, Alfred Hagmann a obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ en 1966. D'abord assistant à la chaire de statique et de construction métallique de l'EPFZ, il rejoint ensuite le département de génie civil du M.I.T. (le Massachusetts Institute of Technology, à Cambridge USA), comme assistant de recherche. Il y obtient son diplôme postgrade (M.S.) en 1969 puis le titre de SC. D. en 1971. Alfred Hagmann est président de la direction et délégué du conseil d'administration de Basler & Hofmann Ingenieure und Planer AG à Zurich. Membre du groupe de travail pour la nouvelle orientation de la SIA (GTN) et expert d'examens à la HES de Zurich, il est également l'auteur de nombreuses publications reconnues sur le plan national et international.

Hansjürg Leibundgut, ingénieur mécanicien, Zurich

Né en 1949 à Rüegsau dans le canton de Berne, Hansjürg Leibundgut a obtenu en 1973 son diplôme d'ingénieur au département pour la construction de machines de l'EPFZ, avec spécialisations en technique des réacteurs et dynamique des

fluides. Il assume ensuite pendant trois ans la direction d'un projet mené par le département d'agriculture qui porte sur l'utilisation de l'énergie solaire pour le traitement des denrées alimentaires dans les pays en voie de développement. En 1980, il achève sa thèse intitulée «Kühlen mit Sonnenenergie» (Refroidir grâce à l'énergie solaire), puis collabore durant quatre ans au service de recherche et développement de la société Sibir. Après un an passé à la direction de l'office de l'énergie du canton de Zurich, il assume dès 1985 celle du service pour les installations techniques du bâtiment et l'hygiène de l'air. Depuis 1989, Hansjürg Leibundgut est copropriétaire du bureau d'ingénieurs Amstein + Walthert SA à Zurich. Membre du comité de la section zurichoise de la SIA, il fait aussi partie du comité scientifique pour la branche de la construction de machines à la Haute école de Rapperswil, est inscrit comme expert dans la même branche au REG A et assume la direction du projet de révision de la recommandation SIA 380/4 («Energie électrique dans le bâtiment»), ainsi que celle du programme énergétique de la ville de Francfort-sur-le-Main.

Pierre Moia, ingénieur civil, Genève

Né en 1955 à Genève, Pierre Moia a obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFL en 1979, puis a été durant cinq ans l'assistant du professeur René Walther, titulaire de la chaire de béton armé et précontraint. Ingénieur de projet chez Reolini, Bader et associés, puis chez Tremblet & Cie SA à Genève de 1984 à 1987, Pierre Moia est copropriétaire du bureau Tremblet SA depuis 1988 et ses réalisations comprennent de nombreux ouvrages et bâtiments importants. Membre de divers conseils d'administration et de fondations, il est l'auteur de plusieurs publications techniques.

Marc Wenger, minéralogiste, Wabern (BE)

Né à Berne en 1961, Marc Wenger a obtenu en 1989 sa licence en sciences naturelles à l'Université de Berne, avec un mémoire de licence portant sur les sites de dépôts de lithium en Europe. Il a ensuite travaillé comme assistant au laboratoire de cristallographie de la même université et présenté, en 1992, sa thèse de doctorat sur les

sites de dépôt et la chimie cristalline. Géologue conseil depuis 1992, il a complété sa formation par un diplôme postgrade en sciences de la terre appliquées, acquis à l'EPFZ entre 1995 et 1997. Depuis 1997, Marc Wenger est copropriétaire d'un bureau d'ingénieurs spécialisés en géologie, le bureau B-I-G à Wabern, où il est responsable des domaines géotechnique, hydrogéologie et dan-

gers naturels. Il est également secrétaire de la commission fédérale en charge des aspects géologiques pour les nouvelles transversales alpines (Office fédéral des transports / Service d'hydrologie et de géologie nationales), ainsi que membre du groupe de travail forestier pour les dangers naturels et auteur de nombreuses publications dans les domaines de la minéralogie et de la technologie des matériaux.

Section genevoise

Candidatures

M. Vincent Mordasini, ingénieur génie alimentaire, diplômé EPFZ en 1989 (Parrains : MM. Yves Tournier et M. Christian Morel)

M. Michel Grosfillier, architecte diplômé EAUG en 1996 (Parrains : MM. Yves Cassani et Michel Gardello)

Mme Arielle Cusin-Pelet, architecte, diplômée EAUG en 1996 (Parrains : MM. Patrice Bezos et Christian Haller)

M. Nicolas Perregaux, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1998 (Parrains : MM. Gabriele Guscetti et Michel Mercier)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'art. 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de quinze jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central.

Section neuchâteloise

Candidatures

M. Maurice Ellenberger, ingénieur mécanicien, diplômé EPFZ en 1945 (Parrains : Mme Firouzeh Miserez et M. Edouard Weber)

M. Olivier Amstutz, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1995 (Parrains :

MM. Jacques Perret et Eric Repele)
M. Julien Dubois, architecte, diplômé EPFL en 1999 (Parrains : MM. Bernard Delefortrie et Denis Clerc)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'art. 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de quinze jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central.

SIA vaudoise

Candidatures

M. Bassel Farra, architecte, diplômé EPFL en 1988, doctorat en 1993 (Parrains : MM. Danilo Mondada et Blaise Tardin)

M. Eliseo Perez-Duenas, ingénieur civil, diplômé de l'Université polytechnique de Madrid en 1989 (Parrains : MM. Hans Grunder et Nicola Dassetto)

Mme Fabienne Lecannuet, ingénieur géomètre, diplômée du Conservatoire national des arts et métiers, Ecole supérieure des géomètres et topographes en 1984 (Parrains : Mme Isabelle Kalt-Scholl et M. Dieter Gasser)

M. Zhengmao Zhang, architecte, diplômé de l'IAUG en 1999 (Parrains : MM. Andreas Scheiwiller et Jacques Blumer)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'art. 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire une *opposition écrite et motivée* dès la parution des candidatures au Comité de la SIA vaudoise dans un *délai de quinze jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central.

Cinq membres SIA au parlement

La SIA se réjouit de voir ses intérêts représentés au parlement par le truchement de ses membres qui y ont obtenu un siège ou dont le mandat a été reconduit lors des récentes élections. Elle présente ses félicitations et ses vœux de succès dans leurs importantes fonctions aux personnalités suivantes:

Yves Christen, ingénieur civil, Vevey
Odilo Schmid, Géologue, Brigue
Georges Theiler, ingénieur mécanicien, Lucerne

Remo Galli, architecte, Spiegel/Berne (nouvel élu)

Fabio Pedrina, architecte, Airola (nouvel élu)